

# QUINZE

## LA PRÉVENTION



**«La société continue de tolérer des conditions de travail dangereuses. Même si le principe selon lequel tous les Canadiens ont droit à un milieu de travail sain et sûr fait pratiquement l'unanimité, cet objectif ne sera atteint que plus tard.»**

Conseil canadien pour la réadaptation des handicapés.

**«Tous savent que la prévention est possible dans bien des conditions qui entraînent des besoins spéciaux pour certains. Par exemple, parmi toutes les personnes dont les insuffisances mentales sont supérieures à celles de la majorité, on peut attribuer ces insuffisances à des causes organiques identifiées dans uniquement 25% des cas; quant aux autres, ce sont des personnes qui sont victimes de déficiences culturelles, de milieux non stimulants, d'accidents, de l'ignorance des parents en matière d'éducation des enfants et de la pauvreté abjecte dans laquelle de nombreuses familles vivent. Le Saskatchewan Co-ordinating Council on Social Planning donne entièrement son appui à toute initiative axée sur la prévention primaire, y compris les interventions de médecins, d'enseignants, de psychologues ou de travailleurs sociaux.»**

Le Saskatchewan Co-ordinating Council on Social Planning

**«On ne peut supposer qu'il est possible d'éliminer tous les handicaps qui peuvent être prévenus. Cependant, on pourrait les faire diminuer considérablement, ce qui ferait économiser bien des millions à l'État et diminuer le nombre important de malheureux qui n'ont rien fait pour être privés d'une vie normale et enrichissante.»**

L'Institut canadien de la santé infantile